République Du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Republic Of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Le journal des

Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
e-JDM
Pridesoft Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance

Gratuit sur Google play

TRANSPORT 01 SOCIAL 01 INFRASTRUCTURE 02
ECONOMIE 01 RURAL 05 ADMINISTRATION 07

N° 1439
17 Novembre 2017
17 November 2017
17H02/5:02 PM

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009
E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) : .....

N° Carte Contribuable(*) : .....

N ° Registre de Commerce(*) : .....

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO☐ AOIR☐ AONO☐ AONR☐ BC☐ DC☐ DP☐ AMI/ASMI☐ GG☐

Exercice(*) : .....

Référence(*) : .....

Maître d'Ouvrage(*) : .....Autorité Contractante : .....

Objet(*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(*) : .....

Date Signature(*) : .....

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): (N° Compte ARMP)

☐ Express Union ***(N° 91190008943026)***

☐ CC EC-SA ***(N° 100-017265-314-30)***

☐ BICEC ***(N° 97568660005/16)***

☐ Banque Atlantique ***(N° 9510173000510)***

☐ SCB-CAMEROUN ***(N° 9000019311691)***

☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) : .....

Date de Versement(*) : .....

Documents Joints à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐Oui ☐Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐Oui ☐Non

Copie Carte Contribuable : ☐Oui ☐Non

Copie Registre de Commerce : ☐Oui ☐Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET SIGNATURE ET NOM ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun

222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

222 20 60 43 / 222 20 33 26

infos@armp.cm www.armp.cm

Date :.....

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	**Reference**	N°001/AONO/MINADER-MINEPIA/RGAE/CMPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/MINADER-MINEPIA/RGAE/CMPM/2017 DU 13 2017 RELATIF A L'ACQUISITION DE NEUF (09) PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE DIESEL CLIMATISES ET UN (01) VEHICULE DE LIAISON POUR LE COMPTE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE (RGAE), FINANCEMENT: BUDGET 2017 DU RGAE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	05-12-2017
2	**Reference**	004BIS/DC/PR/MINMAP/DRMAP-CE/DDMAP-NK/CDPM/17 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION DEMANDE DE COTATION N° 004BIS/DC/PR/MINMAP/DRMAP-CE/DDMAP-NK/CDPM/17 DU 22 NOVEMBRE 2017 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP DOUBLE CABINE 4X4 CLIMATISE, 04 PORTIERES ET 06 PLACES POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE NGUIBASSAL, DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. FINANCEMENT : FEICOM, EXERCICE 2017 LE DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES MARCHÉS PUBLICS DU NYONG ET KELLÉ, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU MAIRE DE NGUIBASSAL, UN AVIS DE DEMANDE DE COTATION POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE PICK-UP DOUBLE CABINE 4X4 CLIMATISÉ, 04 PORTIÈRES ET 06 PLACES POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE NGUIBASSAL, DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	12-12-2017
3	**Reference**	2017/011/CIPM/MAETUR Lire
	Titre/objet	MAETUR AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 2017/011/CIPM/MAETUR DU 16/11/2017 POUR LA SOUSCRIPTION BIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE ASSISTANCE ET ÉVACUATION SANITAIRE POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE LA MAETUR. FINANCEMENT : BUDGET MAETUR – EXERCICE 2017 ET SUIVANTS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	07-12-2017
4	**Reference**	N° 008/AONO/CEN/CPM/17 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CEN/CPM/17 DU 08 NOVEMBRE 2017 RELATIF A LA FOURNITURE D'UN (01) CHARIOT ELEVATEUR D'UNE CAPACITE DE 2,5 TONNES ET DE CINQ (05) TRANSPALETTES MANUELLES DE 2,5 TONNES CHACUNE POUR LA CENAME (LOT UNIQUE). FINANCEMENT : BUDGET DE LA CENAME - EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	17-11-2017
5	**Reference**	019/MINEPAT/SG/PNDP/CNC/CSPM/2017 DU 14/11/2017 Lire
	Titre/objet	LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N°019/MINEPAT/SG/PNDP/CNC/CSPM/2017 DU 14 NOVEMBRE 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MARE ARTIFICIELLE ET D'UN FORAGE A ENERGIE SOLAIRE DANS LA LOCALITE DE MARVAK, COMMUNE DE BOGO, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : - FFU/PNDP (MONTANT HORS TAXES) - BIP 2017 (MONTANT TVA) EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	11-12-2017

#		RESUME DES CONSULTATIONS
6	**Reference**	N°00005/DTR/ 2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERETN°00005/DTR/ 2017 POUR LA CONCESSION POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE SECURISATION DES VIGNETTES DE VISITE TECHNIQUE DES VEHICULES
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	06-12-2017
7	**Reference**	006/ASMI/FEICOM/DG Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°006/ASMI/FEICOM/DG DU 17 NOVEMBRE 2017 PORTANT PRÉ-QUALIFICATION DE BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES ET/OU DE GROUPEMENTS DE BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES SYSTEMES SOLAIRES DANS CERTAINS CENTRE DE SANTE DANS LA COMMUNE DE MOUANKO
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	18-12-2017
8	**Reference**	005 /ASMI/FEICOM/DG/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°005 /ASMI/FEICOM/DG/2017 DU 17 NOVEMBRE 2017 POUR L'AUDIT DES COMPTES DU FEICOM DES EXERCICES 2016, 2017, 2018 DU FEICOM
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	18-12-2017
9	**Reference**	00105 /MINADER/SG/DDA/PPDMVCC/UAF Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00105 /MINADER/SG/DDA/PPDMVCC/UAF DU 08 NOV 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L' APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTE EN PROCEDURE D'URGENCE N°00002/AONR/MINADER- PPDMVCC/CIPM-FODECC/2017 DU 21 JUILLET 2017 RELATIF A L'EVALUATION A MI PARCOURS DU PROJET D'APPUI A LA PRODUCTION ET A LA DIFFUSION DU MATERIEL VEGETAL CACAO/CAFE (PPDMVCC PHASE II)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
10	**Reference**	ADDITIF N° 03 A/S 93/AONR/CUD/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 03 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 93/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 29 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DE LA FOURNITURE DES MATERIAUX (POUZZOLANE, STERILE, CONCASSES, EMULSIONS ET MATERIAUX BITUMINEUX) A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
11	**Reference**	00048/C/MINEPIA/SG/DAG/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00048/C/MINEPIA/SG/DAG/2017 DU 13 NOVEMBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, PASSÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE, N° 0021/AONO/MINEPIA/CMPM/2017 DU 18 SEPTEMBRE 2017 EN VUE DE L'ACQUISITION DES SEMENCES ANIMALES ET GÉNITEURS AU MINISTÈRE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
12	**Reference**	55/C/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/2017 du 15/11/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°55/C/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/2017 DU 15/11/2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°12/DC/PR/MINMAP /DRLT/DDSM/SPM /BAM/CPDM/2017 DU 24 OCTOBRE 2017 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE A LA MAIRIE DE NGAMBE, ARRONDISSEMENT DE NGAMBE. DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REG ION DU LITTORAL. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAMBE FINANCEMENT BUDGET DU FEICOM EXERCICE 2017
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
13	**Reference**	00105 /MINADER/SG/DDA/PPDMVCC/UAF Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00105 /MINADER/SG/DDA/PPDMVCC/UAF DU 08 NOV 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L' APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTE EN PROCEDURE D'URGENCE N°00002/AONR/MINADER- PPDMVCC/CIPM-FODECC/2017 DU 21 JUILLET 2017 RELATIF A L'EVALUATION A MI PARCOURS DU PROJET D'APPUI A LA PRODUCTION ET A LA DIFFUSION DU MATERIEL VEGETAL CACAO/CAFE (PPDMVCC PHASE II)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
14	**Reference**	ADDITIF N° 03 A/S 93/AONR/CUD/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 03 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 93/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 29 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DE LA FOURNITURE DES MATERIAUX (POUZZOLANE, STERILE, CONCASSES, EMULSIONS ET MATERIAUX BITUMINEUX) A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
15	**Reference**	051/D/MINMAP/RDNW/SMAS/2017 27 OCT 2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°051/D/MINMAP/RDNW/SMAS/2017 27 OCT 2017BEARING ON THE AWARD OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 039/ONIT/RDMINMAWNWRTB/2017 OF 02/10/2017 FOR THE CONTROL OF THE REHABILITATION OF THE ROAD MBENGWI - WIDIKUM (MPENG - EFANG - AKANUNKU - ATONG - EMUA - EKOH)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
16	**Reference**	00666/D/MINEPIA/SG/DAG/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 00666/D/MINEPIA/SG/DAG/2017 DU 13 NOVEMBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, PASSÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE, N° 0021/AONO/MINEPIA/CMPM/2017 DU 18 SEPTEMBRE 2017 EN VUE DE L'ACQUISITION DES SEMENCES ANIMALES ET GÉNITEURS AU MINISTÈRE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
17	**Reference**	053/MINMAP/RDNW/SMI/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°053/MINMAP/RDNW/SMI/2017 BEARING ON THE AWARD OF OPEN NATIONAL INVITATION TOTENDER BY EMERGENCY PROCEDURE NQ 41/ONIT/MINMAP/RDNW/NWRTB/2017 OF 10/10/2017 FOR THEREHABILITATION OF GHEIDZE-UPKWA ROAD IN WUM SUB-DIVISION, MENCHUM DIVISION, NORTH-WESTREGION
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
18	**Reference**	45/GP-DERUDEP II/PC/B/02/01 Lire
	Titre/objet	DECISION N°.45 /GP-DERUDEP LL/PC/B/02/01 BEARING THE AWARD OF CONTRACT FOLLOWING INVITATION TO NATIONAL COMPETITIVE BIDDING TENDER NO.: 036/2017/NCB/STB/ GRASSFIELD II OF 31/07/2017 FOR THE CONSTRUCTION OF CLASSROOMS IN WIDIKUMPRODUCTION BASIN
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
19	**Reference**	46/GP-DERUDEP II/PC/B/02/01 Lire
	Titre/objet	DECISION NO. 46/GP-DERUDEP II/PC/B/02/01 BEARING THE AWARD OF CONTRACT FOLLOWING INVITATION TO NATIONAL COMPETITIVE BIDDING TENDER NO.: 035/2017/NCB/STB/GRASSFIELD II OF 31/07/2017 FOR THE CONSTRUCTION OF 07 POTATO WAREHOUSES IN SANTA/TUBAH PRODUCTION BASINS
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
20	**Reference**	054/MINMAP/RDNW/SMI/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION 054/MINMAP/RDNW/SMI/2017 BEARING ON THE AWARD OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE N° 42/ONIT/MINMAP/RDNW/NWRTB/2017 OF 10/10/2017 FOR THE CONSTRUCTIONOFABRIDGEOVER RIVER MOUGHO IN UPKWA, WUM SUB-DIVISION, MENCHUM DIVISION,NORTH-WEST REGION.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
21	**Reference**	2231 /2017/DG/DAG/SDPA Lire
	Titre/objet	DECISION N°2231 /2017/DG/DAG/SDPA DU 2 NOV 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRES-COMMANDES POUR LA FOURNITYRE D'OBJETS PUBLICITAIRES AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
22	**Reference**	50/D/PR/MINMAP/DRLT/DDSM du 15/11/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°50/D/PR/MINMAP/DRLT/DDSM DU 15/11/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE — COMMANDE PASSÉE APRÈS AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°12/DC/PR/MINMAP/DRLT/DDSMJSPM /BAM/CPD1VI/2017 DU 24 OCTOBRE 2017 POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE À LA MAIRIE DE NGAMBE, ARRONDISSEMENT DE NGAMBE, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAMBE FINANCEMENT :BUDGET DU FEICOM EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
23	**Reference**	052/MINMAP/RDNW/SMAS/BMA/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°052/MINMAP/RDNW/SMAS/BMA/2017 BEARING ON THE CANCELLATION OF AWARD DECISION N° 037/MINMAP/RDNW/SMAS/2017 OF 11/08/2017 RELATING TO OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 030/ONIT/RDMINMAP/NWRTB/2017 OF 10/07/2017 FOR THE CONTROL OF THE CONSTRUCTION WORKS OF BALI COURTHOUSE IN MEZAM DIVISION, IN THE NORTH WEST REGION OF CAMEROON (PHASE I).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
24	**Reference**	N°002/17/AD/DG/DAF/CSBAG/CEN/YDE Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°002/17/AD/DG/DAF/CSBAG/CEN/YDE SUITE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 007/AONO/CEN/CPM/2017, DU 16 SEPTEMBRE 2017, LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN BLOC DE DEUX CHAMBRES FROIDES DONT UNE POSITIVE ET UNE NEGATIVE ET A L'AMENAGEMENT D'UN LOCAL ATTENANT, A LA CENAME (LOT UNIQUE) FINANCEMENT : BUDGDET D'INVESTISSEMENT DE LA CENAME, EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/MINADER-MINEPIA/RGAE/CMPM/2017 DU 13 2017 RELATIF A L'ACQUISITION DE NEUF (09) PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE DIESEL CLIMATISES ET UN (01) VEHICULE DE LIAISON POUR LE COMPTE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE (RGAE), FINANCEMENT: BUDGET 2017 DU RGAE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DU RGAE
IMPUTATION
EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage (RGAE), le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Co-président du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition du matériel roulant pour le compte du Recensement général de l'Agriculture et du Développement Rural.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture de neuf (09) pick-up 4x4 double cabine diesel climatisés et un (01) véhicule de liaison, en lot unique.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de deux cent trente-neuf millions (239 000 000) francs CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux concessionnaires basés au Cameroun.

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget du RGAE, exercice 2017.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Coordination Nationale du RGAE sis face ancien mini-prix Bastos dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Service des Marchés de la Coordination Nationale du RGAE sis face ancien mini-prix Bastos dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 135 000 (cent trente-cinq mille) francs CFA, payable à la BICEC au compte CAS ARMP N°335 988.
Par ailleurs les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, Téléphone, Télécopie, e-mail).

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés de la Coordination Nationale du RGAE, au plus tard le 05 décembre 2017 à 13 heures précises, et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
« N°001/AONO/MINADER-MINEPIA/RGAE/CMPM/2017 DU 13 NOVEMBRE 2017 RELATIF A L'ACQUISITION DE NEUF (09) PICK-UP 4x4 DOUBLE CABINE DIESEL CLIMATISES ET UN (01) VEHICULE DE LIAISON POUR LE COMPTE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE (RGAE)
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est d'un (01) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un Etablissement bancaire et organisme financier de premier rang agrée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de quatre millions sept cent quatre-vingt mille (4 780 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un Etablissement bancaire et organisme financier de premier rang agrée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 05 décembre 2017 à 14 heures par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés placée auprès de l'Autorité Contractante dans la salle de réunion de la Direction des Enquêtes et des Statistiques Agricoles (DESA), du MINADER.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

13. Critères d'évaluation

. Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission délivrée par un Etablissement bancaire et organisme financier de premier rang agrée par le Ministère chargé des finances
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non- respect des modèles des pièces ;
- Non-respect du délai de livraison ;
- Non-respect des spécifications techniques.
- Absence des prospectus originaux avec photos, accompagnés des fiches techniques du fabricant ;
- Absence de l'autorisation du fabriquant et ou du certificat de garantie;
- Déclaration sur l'honneur de ne pas avoir abandonné un marché au cours des trois (03)

dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes, annuellement établie par le MINMAP.

- Avoir obtenu moins de 84 « oui » sur 104 pour les critères essentiels;
- Non-respect d'une caractéristique technique majeure contenue dans le tableau ci-après:

Caractéristiques majeures	Valeurs (Pick up 4x4)
Cylindrée	? 2986 cm3
Garde au sol	? 282 mm
Nombre de places assises	? 6 places
Source d'énergie	Gasoil
Empattement	? 3085 mm
Capacité du réservoir	? 80 litres
Puissance fiscale :	? 09 CV
Couple maxi :	?197/2200 Nm/tr-mn

. Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères énoncés dans le tableau ci-dessous, elle se fera de manière positive (OUI) ou négative (NON).

N0	CRITERES ESSENTIELS	POSITIF (OUI)	NEGATIF (NON)
1	Référence et expérience du soumissionnaire		
2	Caractéristiques techniques : Dimensions & poids ; Equipement extérieur & Intérieur ; Sécurité ; Moteur ; Châssis ; Outillage ; Freinage ; Suspension et Pneumatiques.		
3	Service après-vente : Disponibilité des pièces de rechanges ; Disponibilité des ateliers de réparation ; disponibilité d'un personnel permanent et qualifié.		
4	Présentation générale du dossier		
5	Preuves d'acceptation des conditions du marché		

Pour qu'une offre soit retenue pour l'analyse financière, elle devra satisfaire tous les critères éliminatoires et obtenir au moins 84 « oui » sur 104 pour les critères essentiels.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Coordination Nationale du RGAE sis face ancien mini prix Bastos.

YAOUNDE le 13 Novembre 2017

Le MINISTRE

EYEBE AYISSI Henri

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NYONG & KELLÉ

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION DEMANDE DE COTATION N° 004BIS/DC/PR/MINMAP/DRMAP-CE/DDMAP-NK/CDPM/17 DU 22 NOVEMBRE 2017 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP DOUBLE CABINE 4X4 CLIMATISE, 04 PORTIERES ET 06 PLACES POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE NGUIBASSAL, DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. FINANCEMENT : FEICOM, EXERCICE 2017 LE DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES MARCHÉS PUBLICS DU NYONG ET KELLÉ, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU MAIRE DE NGUIBASSAL, UN AVIS DE DEMANDE DE COTATION POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE PICK-UP DOUBLE CABINE 4X4 CLIMATISÉ, 04 PORTIÈRES ET 06 PLACES POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE NGUIBASSAL, DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le présent Avis de Demande de Cotation a pour objet la fourniture en acquisition d'un véhicule pick-up double cabine 4X4 climatisé, 04 portières et 06 places pour le compte de la Mairie de Nguibassal dans le département du Nyong et Kellé.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Avis de demande de Cotation comprennent la fourniture des équipements, le transport, la manutention, l'installation et la réception.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **25 000 000 F (vingt-cinq millions de francs) CFA.**

4. Allotissement

Les fournitures sont subdivisées en un lot ci-dessus défini :

5. Participation et origine

La présente demande de cotation est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la fourniture de véhicules.

6. Financement

Les fournitures objet de la présente demande de Cotation, sont financées par le Budget du FEICOM Exercice Budgétaire 2017 suivant la convention.

7. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et Kellé dès publication du présent avis de demande de Cotation.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de demande de Cotation peut être obtenu à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et Kellé dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement à la caisse à la **recette Municipale de la commune de Nguibassal** d'une somme de **45 000F (Quarante Cinq mille francs) CFA** , non remboursable

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et Kellé **au plus tard le 12 Décembre 2017 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

«**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION**

N° 004BIS/DC/PR/MINMAP/DRMAP-CE/DDMAP-NK/CDPM/17 DU 22 NOVEMBRE 2017

POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP DOUBLE CABINE 4X4 CLIMATISE, 04 PORTIERES ET 06 PLACES POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE NGUIBASSAL, DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage ou le maître d'ouvrage Délégué pour la livraison des fournitures objet du présent Avis de demande de Cotation est d'**un (01) mois**. A compter de la date de notification de l'ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **500 000 (Cinq cent mille francs) CFA**.

et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPDC. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis et établies postérieurement à la date de publication de l'avis de demande de Cotation.

La soumission dûment timbrée et signée pour chaque lot, selon le modèle contenu dans le dossier de Demande de Cotation, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera **le 12 Décembre 2017 à partir de 13 heures précises** par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Kellé siégeant dans la salle de réunion de l'ancienne préfecture en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance du dossier dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires

a) Pièces Administratives incomplètes ;

b) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

c) Absence du certificat d'origine dûment signé du fabricant ;

d) Absence du certificat de représentation dûment signé du fabricant ;

e) Garde au sol : comprise Entre 260 et 270 ;

f) Cylindrée : comprise Entre 2900 et 2990 ;

g) Offre n'ayant pas satisfait à au moins 90% des critères essentiels.

Les critères essentiels

Les 83 critères essentiels portent sur :

1. Dossier Administratif: 10 critères ;
2. Caractéristiques techniques: 57 critères ;
3. Services après-vente : 6 critères ;
4. Délai de livraison : 1 critère ;
5. Références du soumissionnaire : 9 critères.

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu au moins 90% des éléments seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-six (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et Kellé (Service de la Passation des Marchés) sise à l'ancienne Préfecture du Nyong et Kellé, au numéro : 222 13 60 75 / 222 13 61 75.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 15 Novembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

BARKA DONATIEN

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

MAETUR AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 2017/011/CIPM/MAETUR DU 16/11/2017 POUR LA SOUSCRIPTION BIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE ASSISTANCE ET ÉVACUATION SANITAIRE POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE LA MAETUR. FINANCEMENT : BUDGET MAETUR – EXERCICE 2017 ET SUIVANTS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur de la MAETUR lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la souscription biennale d'une police d'assurance maladie - assistance et évacuation sanitaire pour le compte du personnel auprès des compagnies d'assurances agréées.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont réparties en un (01) lot. La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de TRENTE MILLIONS (30 000 000) Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

Le Maître d'ouvrage entend faire gérer ses polices d'assurance par un courtier ou expert en assurance. Dans ce cas, ce dernier se fera rémunérer par l'assureur, conformément à la réglementation en vigueur dans le secteur des assurances.

5. Financement

Budget MAETUR – Exercice 2017 et suivants dont l'imputation est Opération 156.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté ou obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR sis à l'Immeuble Siège, 2ème étage, porte 401, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de CINQUANTE MILLE (50 000) Francs CFA au titre des frais de dossier, au Compte d'Affectation Spéciale des marchés n°335 988 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert dans les agences BICEC.

La copie de la quittance devra identifier le payeur comme représentant la compagnie désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté ou obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR sis à l'Immeuble Siège, 2ème étage, porte 401, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de CINQUANTE MILLE (50 000) Francs CFA au titre des frais de dossier, au Compte d'Affectation Spéciale des marchés n°335 988 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert dans les agences BICEC.

La copie de la quittance devra identifier le payeur comme représentant la compagnie désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en SEPT (07) exemplaires dont UN (01) original et SIX (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, au plus tard le **07/12/2017 avant 12 heures**, heure locale, portant la mention :

"APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 2017/011/CIPM/MAETUR DU 16/11/2017,

POUR LA SOUSCRIPTION BIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE - ASSISTANCE ET EVACUATION SANITAIRE POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE LA MAETUR

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ".

9. Delai de Livraison

La période de couverture est de VINGT QUATRE MOIS (24) mois, répartis comme suit :

- Une tranche ferme de DOUZE (12) mois ;
- Une tranche conditionnelle de DOUZE (12) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Les soumissionnaires devront joindre à leur offre une caution de soumission d'un montant équivalent à SIX CENT MILLE (600 000) Francs CFA.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, …), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de TROIS (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **07/12/2017 à 13 h 00** , heure locale, dans la salle de conférence de la MAETUR, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. L'ouverture des offres financières aura lieu à une date ultérieure.

13. Critères d'évaluation

12.1 Critères éliminatoires

Absence d'une pièce du dossier administratif - Fausses déclarations ou fourniture de pièces falsifiées ou non authentiques (l'autorité contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de toute pièce présentant un caractère douteux) - Présence d'une information financière dans le dossier technique - Score de qualification inférieur au seuil minimum de 80% des critères essentiels - Défaut d'agrément du MINFI – Offre technique non conforme aux spécifications techniques du DAO – – Offre financière inférieure à 90 % du montant du Marché et/ou non conforme – Absence Etats C1, C4, C10b tableau D et C11 pour l'une des années 2014, 2015, 2016, documents certifiés par les Services du MINFI et datant de moins de TROIS (03) mois – Etats C4 et C11 déficitaires pour l'une des années 2014, 2015 et 2016 – °Absence de caution de soumission.

12.2 Critères essentiels

Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	03
Références générales du Soumissionnaire (représentativité territoriale) ;	06
Références spécifiques du Soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années	10
Description détaillée des garanties offertes	14
Modalités de mise en jeu de la garantie	10
Couverture des engagements réglementés	15
Couverture de la marge de solvabilité	16
Cadence de règlement des sinistres au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans d'âge	20
Couverture de réassurance dans la branche considérée	06
TOTAL	**100**

13 - Méthode de sélection

Le Soumissionnaire sera choisi par la méthode de sélection du mieux-disant par combinaison des critères techniques et financiers conformément aux procédures décrites dans le présent DAO suivant la formule :

Nf = (80 x note technique) + (20 x note financière)

100

14. Attribution

N/A

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur Offres pendant QUATRE VINGT DIX (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

16. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR à Yaoundé B.P. 1248, Quartier Hippodrome, 716 avenue Winston Churchill (rue 1.071) ; Tél. : 222 22-31-13/ 222 22-21-02 ; Fax : 222 23-31-90.

Email : servicedesmarches.maetur@yahoo.fr

YAOUNDE le 16 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANGA Louis Roger

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CEN/CPM/17 DU 08 NOVEMBRE 2017 RELATIF A LA FOURNITURE D'UN (01) CHARIOT ELEVATEUR D'UNE CAPACITE DE 2,5 TONNES ET DE CINQ (05) TRANSPALETTES MANUELLES DE 2,5 TONNES CHACUNE POUR LA CENAME (LOT UNIQUE). FINANCEMENT : BUDGET DE LA CENAME - EXERCICE 2017

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
N°222010

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la CENAME, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la fourniture d'un (01) chariot élévateur d'une capacité de 2,5 tonnes et de cinq (05) transpalettes manuelles de 2,5 tonnes chacune pour la CENAME (lot unique).

2. Consistance des prestations

La prestation, objet du présent Appel d'Offres se présente en un lot:

Fourniture d'un (01) chariot élévateur d'une capacité de 2,5 tonnes et de cinq (05) transpalettes manuelles de 2,5 tonnes chacune

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette opération est de : **30 000 000 FCFA**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises installées en République du Cameroun et ayant une expérience avérée dans le domaine concerné

6. Financement

Le financement des prestations, objet du présent Appel d'Offres est assuré par le budget de la CENAME, exercice 2017 sur la ligne budgétaire n°222010.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME sis au siège de la CENAME à Yaoundé, BP. 2170 Yaoundé -Messa, Tél. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22**, **222 23 29 25**, Fax : **222 23 29 23**, E-mail : contact@cename.cm, Site Web : www.cename.cm, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME sis au siège de la CENAME à Yaoundé, BP. 2170 Yaoundé -Messa, Tél. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22**, **222 23 29 25**, Fax : **222 23 29 23** , E-mail : contact@cename.cm , Site Web : www.cename.cm ,dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme de soixante quinze mille (75 000) francs CFA, payable dans le compte numéro **33598860001-94** intitulé **« Compte Spécial CAS-ARMP »** domicilié à la **BICEC - Cameroun**.

9. Remises des offres

REMISE DES OFFRES

Les offres rédigées en français ou en anglais, en six (06) exemplaires *(dont un original et cinq copies marquées comme telles)*, seront déposées contre récépissé au Secrétariat du Directeur Général de la **CENAME, Tél. : 222 23 29 20 / 222 23 29 22, 222 23 29 25 Fax : 222 23 29 23, au plus tard le mardi 19 décembre 2017 à 10 heures** et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 008/AONO/CEN/CPM/17 DU 08 NOVEMBRE 2017 RELATIF A LA FOURNITURE D'UN (01) CHARIOT ELEVATEUR D'UNE CAPACITE DE 2,5 TONNES ET DE CINQ (05) TRANSPALETTES MANUELLES DE 2,5 TONNES CHACUNE POUR LA CENAME (Lot unique).

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison de la fourniture est de soixante (60) jours après notification de l'ordre de service d'exécution des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant **de six cent mille (600 000) Francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé conformément à la réglementation en vigueur, d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

Sous peine d'élimination, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en une seule phase.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, techniques et financières aura lieu **le mardi 19 décembre 2017 à 11 heures** par la Commission de Passation des Marchés de la CENAME dans la salle des réunions de la CENAME. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

14. Critères d'évaluation

offres seront évaluées conformément aux critères ci-après :

- **Critères éliminatoires:**

- Dossier administratif incomplet ;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- Absence de Service après vente ou non disponibilité des pièces de rechange ;

- Absence de contrat de représentation avec le Fabricant ;

- Avoir au moins 38 sous-critères essentiels sur 50 ci- après (liste des spécifications techniques minimales ; voir critères essentiels) ;

- Non satisfaction de l'une des spécifications techniques majeures :

v ***Chariot élévateur ci-après :***

ü Puissance moteur : 34,5 kw à 2500 tr/min

ü Couple : 137.7 Nm à 1800tr/min

ü Alesage x course : 86 x 102mm

ü Pente max en charge : 15%

ü Force de traction en charge totale : 17KN mini

ü Cylindrée : 2,36l

v ***Transpalette manuelle :***

ü Capacité de la transpalette : 2500 kg

ü Longueur totale (mm): 1200

ü Longueur des fourches (mm) : 1150

ü Largeur des fourches (mm) : 160

ü Epaisseur des fourches (mm) : 55

ü Ecartement des fourches (mm) : 520-550

ü Hauteur des fourches abaissées (mm) : 85

- **Critères essentiels :**

RUBRIQUE DE NOTATION DES CRITERES ESSENTIELS	NOTATION OUI/NON
I) PRESENTATION DE L'OFFRE	
II) PERFORMANCES DU CHARIOT ELEVATEUR	
III) PERFORMANCES DE LA TRANSPALETTE MANUELLE	
IV - EXPERIENCE DANS LES PRESTATIONS SIMILAIRES - BILANS ET CAPACITE FINANCIERE	
V- SERVICE APRES VENTE	
VI - DELAI DE LIVRAISON	
VII - GARANTIE	
VIII - PROSPECTUS	

Seules les offres ayant obtenu au moins 38/50 de « OUI » sur l'ensemble des sous-critères essentiels seront retenues pour l'ouverture des offres financières.

Seules les offres ayant été jugées conformes aux spécifications techniques du présent dossier d'appel d'offres seront retenues pour l'évaluation des offres financières.

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour leur remise

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME

YAOUNDE le 17 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

VAILLAM Joseph

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N°019/MINEPAT/SG/PNDP/CNC/CSPM/2017 DU 14 NOVEMBRE 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MARE ARTIFICIELLE ET D'UN FORAGE A ENERGIE SOLAIRE DANS LA LOCALITE DE MARVAK, COMMUNE DE BOGO, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : - FFU/PNDP (MONTANT HORS TAXES) - BIP 2017 (MONTANT TVA) EXERCICE 2017

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

La présente Demande de Cotations a pour objet l'exécution des travaux de construction d'une mare artificielle et d'un forage à énergie solaire dans la localité de Marvak, commune de BOGO, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent, pour l'essentiel les travaux de terrassement pour l'aménagement des ouvrages de sédimentation et de stockage des eaux, les travaux de foration et de construction d'un réservoir de stockage, et l'aménagement des réseaux divers d'amené d'eau, cela suivant l'approche de Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est : **126 456 762 (Cent vingt-six millions quatre cent cinquante-six mille sept cent soixante-deux) Francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais ci-après :

N°	Entreprises pré-sélectionnées	Pays	Adresse complète
01	ETRA	Cameroun	BP: 1274 Yaoundé Tel: 651 44 78 18
02	VANDI TERI	Cameroun	BP: 192 Mokolo Tel: 677 67 78 18
03	Ets KODJI SENI	Cameroun	BP: 30 Mogodé Tel: 699 775 650
04	BELO BELO	Cameroun	BP : 45 Maroua Tel : 699 72 96 23
05	ERP	Cameroun	BP : 4191 Yaoundé Tel : 655 13 55 13
06	CBC	Cameroun	BP : 160 Guider Tel : 670 46 05 47

5. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotations peut être retirée gratuitement à la Cellule Nationale de Coordination du PNDP sise à Nouvelle Route Bastos dès publication, pendant les jours ouvrables, entre **7 heures 30 et 15 heures 30.**

6. Remises des offres

Les offres resteront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en sept (07) exemplaires (un original et 6 copies) marqués comme tels, à l'adresse ci-dessous au plus tard le 11 décembre 2017 à 12 heures précises (heure locale, porte R08), et contenant la mention : **« Demande de Cotations n°019/MINEPAT/SG/PNDP/CNC/CSPM/2017 du 14 novembre 2017 pour l'exécution des travaux de construction d'une mare artificielle et d'un forage à énergie solaire dans la localité de Marvak, commune de BOGO, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord». A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement des offres».**

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de **six (06) mois.**

8. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PNDP, dans la salle de réunion de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP sis à nouvelle route Bastos, **le 11 décembre 2017 à 13 heures précises.**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.
Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le Secrétaire de la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM), dans le procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

9. Attribution

La Commission Spéciale de Passation des Marchés du PNDP proposera comme adjudicataire à l'autorité contractante, le soumissionnaire ayant présenté l'offre classée la moins disante dans le tableau récapitulatif des cotations.

10. Durée Validité des Offres

L'offre devra être chiffrée hors taxes et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée du modèle de soumission, restera valable pendant une période de 90 (quatre-vingt-dix) jours calendaires.

NB : Conformément au point 102 de la Circulaire N°0000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant Instruction relatives à l'Exécution des Lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2017, le prix unitaire est évalué Toutes Taxes Comprises (TTC) pour les ENTREPRISES SOUMISES AU RÉGIME SIMPLIFIE.
Toutefois, LES ENTREPRISES SOUMISES AU RÉGIME DU RÉEL devront préciser le prix unitaire en hors taxes, TVA, AIR et net à percevoir.

11. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule Nationale de Coordination du PNDP sise à Yaoundé, Nouvelle Route bastos, face PNUD, à 100 mètres de l'entrée principale, porte R08, BP 660 Yaoundé, téléphone : 222 21 36 64, fax : 222 21 36 63, E-mail : pndp_cameroun@yahoo.fr).

YAOUNDE le 14 Novembre 2017

Le COORDONNATEUR NATIONAL

BOYOGUENO ALPHONSE

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERETN°00005/DTR/ 2017 POUR LA CONCESSION POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE SECURISATION DES VIGNETTES DE VISITE TECHNIQUE DES VEHICULES

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

En effet, le Ministère des Transports s'est, depuis l'exercice 1998, engagé dans le processus de la concession des opérations du contrôle technique
des véhicules automobiles, à travers l'Arrêté N°011/A/MINT du 23 février 1998 portant réglementation de la visite technique des véhicules, et le lancement
de la sollicitation à manifestation d'intérêt N°000449/SMI/MINT/SDPSR/SSVR du 05 mars 2003 pour les opérations du contrôle technique automobile,
à l'issue de laquelle plusieurs sociétés avaient été agréées à travers des concessions pour lesdites opérations.
La concession des opérations de contrôle technique automobiles aux opérateurs privés avait pour objectif l'amélioration de la qualité du contrôle technique
des véhicules et, partant, la réduction des accidents de la route liés au mauvais état des véhicules. Ce contrôle technique était sanctionné
par l'émission d'une vignette de visite technique.
Cependant, la délivrance des vignettes de visite technique laisse transparaître beaucoup de défaillance, remettant ainsi en cause les efforts entrepris
pour l'assainissement du parc automobile.
Ces défaillances sont décriées non seulement par toute la société civile, les usagers de la route, mais également par les média qui en font
la démonstration des malversations de tout genre.
Au rang de ces défaillances, on peut noter :
- les vignettes frauduleusement acquises sans contrôle effectif dans un centre de visite technique ;
- le trafic de vignettes vierges ;
- la contrefaçon des vignettes techniques ;
- les ruptures de stocks rendant inefficace l'ensemble du système ; et surtout,
- l'impossibilité, pour le Ministère des Transports, de superviser de façon efficiente l'ensemble des activités du contrôle technique.
Ces défaillances contribuent à la recrudescence des accidents meurtriers qui endeuillent de nombreuses familles ces derniers mois et justifient en
partie la présence des nombreux véhicules en panne sur les principaux axes routiers nationaux.
C'est dans l'optique de juguler ce fléau, que le Ministère des Transports envisage de mettre en place un système automatisé, généralisé et centralisé
pour suivre et contrôler l'effectivité et la qualité des opérations des centres de contrôle technique agréés.
Les opérations internes ayant montré leur limite, la priorité est de concéder à un opérateur privé, la mise en place d'un système sécurisé et automatisé
du processus de délivrance des vignettes de visite technique des véhicules.
Afin d'arrêter une liste restreinte des sociétés qui participeront à l'Appel d'Offres International Restreint pour la mise en place d'un système de sécurisation
des vignettes de visite technique des véhicules, le Ministre des Transports lance un avis de sollicitation à manifestation d'intérêt dans les conditions ci-après :

2. Objet

La présente sollicitation à manifestation d'intérêt a pour objet la présélection des sociétés qui seront admises à soumissionner pour la mise en place d'un système de sécurisation des vignettes de visite technique des véhicules.

3. Participation et origine

La participation à la présente sollicitation à manifestation d'intérêt est ouverte à toute société internationale remplissant les critères ci-après:
La participation au présent Appel d'Offres est Ouverte aux sociétés internationales justifiant d'une expérience avérée dans le domaine de la sécurisation des documents de transports;
avoir des capacités technique, logistique et financière appropriées à la conduite d'une telle mission.
Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Ministère des Transports, Direction des Transports routiers.

4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêts, en cinq (05) exemplaires dont un original, et quatre (04) copies, devront parvenir sous pli fermé au plus tard le 06/12/2017 à 12 heures précises à l'adresse suivante :
MINISTERE DES TRANSPORTS
DIRECTION DES TRANSPORTS ROUTIERS (porte RC 11)

Avec la mention :
SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°0015/SMI/MINT/SG/DTR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE SECURISATION DES VIGNETTES
DE VISITES TECHNIQUES DES VEHICULES»

5. Composition du dossier

Les sociétés qui sollicitent manifester leur intérêt à la présélection doivent, à cet effet, soumettre un dossier présenté dans une enveloppe cachetée sous pli anonyme fermé,
contenant deux enveloppes intérieures.
• La première enveloppe intérieure, dite « enveloppe A », portera la mention : « pièces Administratives », et contiendra les documents ci-après :
1. la déclaration d'intention de soumissionner, timbrée et signée ;
Pour les nationaux
2. la photocopie de la carte de contribuable en cours de validité;
3. l'Attestation de non redevance;
4. une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur général de l'Agence de Régulation des Marchés publics.
Pour les sociétés étrangères
2. Un ou plusieurs documents prouvant leur existence légale
• La deuxième enveloppe intérieure, dite « enveloppe B », portera la mention : « pièces techniques », et contiendra les documents comprenant:
a) présentation du cabinet d'études (Ancienneté, moyens logistiques et techniques,
en plus les ressources humaines : CV des responsables du personnel technique employés) ;
b) expérience du Soumissionnaire, assortie des références en rapport avec la sécurisation des documents de transports ;
c) projet technique avec la description des tâches et de la méthodologie, ainsi que le
coût de l'opération ;
d) capacité financière.

6. Critères d'évaluation

N°	Critères d'évaluation	Notes
1	Présentation du dossier	10
2	Présentation du Cabinet d'études (Ancienneté, moyens logistiques et techniques, en plus les ressources humaines avec CV des responsables du personnel technique employés)	35
3	Expérience du Soumissionnaire, assortie des références en rapport avec la Sécurisation des documents de transports au niveau national et/ou international	15

4	Projet technique avec la description des tâches et de la méthodologie, ainsi que le coût de l'opération	25
5	Capacité financière	15
	TOTAL	100

N.B. :

1. Tout dossier administratif non - conforme entraînera l'élimination pure et simple du cabinet d'études concerné ;
2. Seuls les candidats ayant totalisé à l'issue de cette évaluation, une note au moins égale à quatre-vingt-cinq (85) points sur cent (100), seront retenus

YAOUNDE le 14 Novembre 2017

Le MINISTRE

MEBE NGO'O Edgar Alain

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°006/ASMI/FEICOM/DG DU 17 NOVEMBRE 2017 PORTANT PRÉ-QUALIFICATION DE BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES ET/OU DE GROUPEMENTS DE BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES SYSTEMES SOLAIRES DANS CERTAINS CENTRE DE SANTE DANS LA COMMUNE DE MOUANKO

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

Dans le cadre du développement des infrastructures dans les Communes frontalières ou sinistrées et de l'amélioration des conditions de travail des personnels de santé desdites Communes, le Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) à Yaoundé, sur autorisation du Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'électrification par énergie solaire de quatre (04) Centres de Santé Intégrés dans la Commune de MOUANKO, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

Aussi, dans le but de constituer une liste restreinte de Bureaux d'Études Techniques et/ou Groupements de Bureaux d'Études Techniques devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la Maîtrise d'œuvre desdits travaux, un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt est lancé à l'intention des Bureaux d'Études Techniques et/ou Groupements de Bureaux d'Études Techniques désireux de fournir cette prestation.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection de Bureaux d'Études Techniques ou de Cabinets d'Études Techniques et/ou Groupements de Bureaux d'Études techniques pour la maîtrise d'œuvre technique des travaux d'électrification par énergie solaire de quatre (04) Centres de Santé Intégrés dans la Commune de MOUANKO.

3. Consistance des prestations

Les prestations à réaliser portent sur la maîtrise d'œuvre technique des travaux de construction de systèmes solaires autonomes pour alimenter en énergie électrique les centres de santé Intégré des localités de Dibongo, Yatou, Malimba et d'olombè dans la Commune de MOUANKO, telles que décrites dans le CCTP contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres. Notamment :

- Mission 1 DET : Direction de l'Exécution des Contrats de Travaux ;
- Mission 2 CCR : Contrôle de la Conformité des équipements électriques et de la mise en œuvre des systèmes ;
- Mission 3 AOR : Assistance aux Opérations de Réception.

4. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt s'adresse aux Cabinets ou Bureaux d'Études spécialisés dans le domaine de l'électrification, régulièrement immatriculés, en règle avec leurs obligations fiscales et administratives et justifiants d'une capacité technique, financière et opérationnelle suffisante dans le domaine concerné.

Les Cabinets ou bureaux d'Études intéressés par cet Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt doivent fournir toutes les informations indiquant leurs qualifications et références dans les prestations analogues, ainsi que les documents appropriés attestant leur expérience dans ce domaine.

5. Financement

Cette prestation sera financée par la réserve spéciale destinée aux Communes frontalières ou sinistrées, logée au FEICOM.

6. Remises des offres

Les dossiers rédigés en français et/ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels seront mis sous pli fermé ne comportant ni cachet, ni indication sur le soumissionnaire et devront parvenir au Service des Marchés et Approvisionnements de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine, sise à la Direction Générale du FEICOM Mimboman au plus tard le **18 DEC 2017** à **13 heures précises**, heure locale, soit par poste en recommandé avec accusé de réception, contre récépissé et devra porter la mention :

AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 006/ASMI/FEICOM/DG/2017 DU 17 NOV 2017

POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE TECHNIQUE DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION PAR ENERGIE SOLAIRE DE QUATRE (04) CENTRES DE SANTE INTEGRES DANS LA COMMUNE DE MOUANKO

Les dossiers parvenus après la date et heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

7. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) enveloppes, rédigées en français ou en anglais :

La première enveloppe dite « Enveloppe A », portera la mention « Pièces Administratives ». Elle sera cachetée et contiendra les documents suivant :

1. une lettre de motivation du candidat dûment signée et timbrée ;
2. une attestation de non-redevance fiscale, délivrée par le centre divisionnaire des impôts du lieu d'exercice du soumissionnaire ;
3. une copie de la patente valide pour l'exercice 2017 ;
4. une copie de la carte de contribuable en cours de validité ;
5. le plan de localisation visé par les services compétents ;
6. l'attestation de localisation visée par les services compétents ;
7. une attestation de non faillite, délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile du candidat ;
8. une attestation pour soumission, délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, certifiant le versement des cotisations sociales ;
9. une attestation de domiciliation bancaire, délivrée par une banque agrée du Ministère des finances ;
10. une attestation de non exclusion des Marchés Publics, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
11. un accord de groupement le cas échéant. En cas de groupement chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet, à l'exception des pièces a) et i) présentées par le mandataire du groupement.
12. Toutes les pièces administratives listées ci-dessus devront, sous peine de rejet, être produites en version originale ou en photocopies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois. Les pièces à incidences fiscales devront être légalisées par les services des impôts émetteurs.

Tout dossier Administratif incomplet ou non conforme entraînera le rejet de la candidature.

La deuxième enveloppe, dite « Enveloppe B », portera la mention « Offres Techniques ». Elle sera cachetée et contiendra notamment les documents relatifs à la compétence, aux références générales des soumissionnaires.

Les pièces contenues dans cette enveloppe seront dans l'ordre ci-après :

1. Une fiche de présentation du candidat ;
2. Les références du candidat pour les prestations similaires réalisées antérieurement ;
3. La liste des principaux responsables et du personnel d'appui, assortie de leurs CV datés et signés, ainsi que les copies certifiées conformes de leurs diplômes les plus élevés.
4. Un exposé sur la compréhension de la mission, objet du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, assorti du chronogramme d'exécution des travaux et de déploiement du personnel.
5. La liste des moyens techniques, logistiques ou matériels, assortie de la justification de leur propriété.

8. Critères d'évaluation

Le dossier technique sera évalué sur 100 points, sur la base des critères ci-après :

- Présentation générale de l'offre..... 05 points ;

- Références justifiées des prestations similaires..... 20 points ;

- Compréhension de la mission et présentation de la méthodologie, du chronogramme et de l'organisation du travail 20 points ;

- Moyens logistiques et matériels..... 20 points ;

- Qualification et expérience du personnel..... 35 points.

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus pour participer à l'Appel d'offres National Restreint.

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service en charge des Marchés du FEICOM dès publication du présent avis.

10. Evaluation et publication des resultats

Les BET et/ou Groupements de BET retenus à l'issue de cette évaluation seront invités à soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint conformément à l'article 12 alinéa 6 du décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 17 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Camille Philippe

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°005 /ASMI/FEICOM/DG/2017 DU 17 NOVEMBRE 2017 POUR L'AUDIT DES COMPTES DU FEICOM DES EXERCICES 2016, 2017, 2018 DU FEICOM

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

Le Fonds Spécial d'Equipement Spécial et d'Intervention Intercommunale en abrégé « FEICOM », Etablissement Public Administratif, instrument de développement local de l'Etat dans les Collectivités Territoriales Décentralisées, conformément au Décret n° 2006/182 du 31 mai 2006 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2000/365 du 11 décembre 2000 portant organisation du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale, reçoit habilitation à servir d'intermédiaire financier au profit desdites Collectivités Territoriales Décentralisées. Cette nouvelle fonction a amené le FEICOM à rechercher dans le cadre de la coopération Financière Internationale, des partenariats dans le but d'aider les municipalités camerounaises à trouver d'autres ressources alternatives pour faire face au problème de développement.

Plusieurs bailleurs de fonds nationaux à l'instar du Crédit Foncier et internationaux (KfW, BAD, AFD et UE) ont ouvert des lignes de crédits au FEICOM pour les Collectivités Territoriales Décentralisées et d'autres sont en voie de le faire. A titre d'exemple, Il a été signé le 04 décembre 2012, dans le cadre de la coopération germano-camerounaise, un contrat de financement du Programme de Décentralisation FEICOM-Villes Moyennes avec la KFW, banque allemande de développement mise en application par l'ouverture au FEICOM de nouveaux guichets de financement destinés aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD). Ces bailleurs internationaux ou institutions financières internationales exigent la bonne gouvernance et spécifiquement la gouvernance financière. Le FEICOM pour garantir à ses clients la qualité de l'information financière suivant les exigences de régularité, de conformité et de sincérité s'est engagé depuis quelques années dans un processus de fiabilisation de ses comptes. Cette activité inscrite dans le plan d'actions prioritaire du FEICOM pour le compte du triennat 2016-2018, est une étape décisive dans la mise en place amorcée du projet de la comptabilité à partie double qui est une option forte de l'organisme.

En outre, l'évolution règlementaire tant au niveau national que sous régional pour ce qui est des outils et méthodes de présentation des comptes et procédures de comptabilité invite les entités étatiques et leurs démembrements à migrer progressivement vers les outils et méthodes de comptabilité privée.

Aussi, dans un souci de transparence vis-à-vis de ses potentiels bailleurs de fonds et de la fiabilité de sa comptabilité pour une certification conséquente tout en tenant compte de ses spécificités, le FEICOM envisage un Appel d'Offres National Restreint. A cet effet, en vue d'une sélection des cabinets pouvant le rassurer dans la présentation fidèle, sincère et conforme de ses comptes, il fait publier le présent Avis de Sollicitation à manifestation d'intérêt

2. Objet

Le Directeur Général du FEICOM, Maître d'Ouvrage, lance un avis de sollicitation à manifestation d'intérêt en vue de la pré-qualification des Cabinets comptables ou d'audit pour l'audit des comptes du FEICOM pour les exercices 2016, 2017et 2018.

Cet audit devra impérativement aboutir à une certification des comptes du FEICOM.

3. Consistance des prestations

La présente mission est contractuelle, et a pour objectif de procéder à l'audit comptable et financier des comptes du FEICOM pour les exercices 2016, 2017 et 2018 du FEICOM. Cette mission permettra d'apprécier: les procédures de comptabilisation, la tenue des comptes à l'effet de s'assurer de la capacité de l'organisme à avoir une comptabilité fiable, à sauvegarder ses actifs. Cette mission permettra in fine, de formuler une opinion sur la sincérité, la régularité, la conformité des états financiers des exercices 2016, 2017 et 2018 et du Contrôle Interne.

La prestation se fera en deux étapes :

Etape 1, le Cabinet devra :

- produire un rapport diagnostic sur le dispositif interne notamment, avec des orientations et des recommandations d'amélioration pour s'assurer de la maîtrise du fonctionnement de l'organisme et de la sauvegarde des actifs ;
- « Juger » en professionnel si les options choisies par le FEICOM dans sa gestion comptable, budgétaire et financière d'une part, et dans son dispositif de contrôle interne d'autre part respectent la loi et les normes tant nationales que communautaires.

Etape 2, Lecabinet devra **:**

- Vérifier les valeurs et les documents comptables de l'organisme et contrôler la conformité de sa comptabilité aux règles en vigueur dans les EPA ;
- Poser les jalons d'une comptabilité patrimoniale et vérifier le Compte de Gestion Matières ;
- Analyser les documents qui concourent à la tenue de la comptabilité budgétaire ;
- Contrôler les enregistrements comptables et les traitements comptables subséquents ;
- Contrôler les logiciels utilisés et leurs fonctionnalités ;
- Vérifier la concordance entre le compte de gestion en chiffres et le compte de gestion sur pièces ;
- Vérifier la concordance entre les comptes utilisés et leur affectation ;
- Vérifier la sincérité et la concordance avec les comptes annuels (compte administratif et compte de gestion) des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- Rédiger un rapport général à la fin de chaque exercice qui relate l'accomplissement de sa mission et formule son opinion sur les comptes annuels et fait une synthèse sur la régularité, la sincérité et la conformité de la comptabilité.

4. Participation et origine

Le présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt s'adresse aux cabinets d'audit ou comptables reconnus par l'Ordre National des Experts Comptables du Cameroun (ONECCA).

5. Financement

Les prestations objet du présent Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt seront financées par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale

6. Remises des offres

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront parvenir en cinq exemplaires en français ou en anglais, sous pli fermé, à l'adresse ci-après, au plus tard le **18 DEC 2017** à **10 heures**, avec la mention suivante :

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°00 5/ASMI/FEICOM/CIPM 2017 DU 17 NOV 2017 POUR LA PREQUALIFICATION DES BUREAUX COMPTABLES, POUR L'AUDIT DES COMPTES DES EXERCICES 2016, 2017 et 2018*».*

7. Composition du dossier

Pour le Dossier Administratif, les pièces administratives suivantes sont requises :

- Une lettre de manifestation d'intérêt timbrée ;

- Une expédition des actes constitutifs du Cabinet ;

- Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;

- Une copie certifiée de la carte de contribuable ;

- Une copie certifiée du titre de patente de l'exercice budgétaire en cours ;

- Une copie du certificat d'imposition ou d'attestation de non redevance ;

- Une attestation de non faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou le Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'entreprise ;

- Une attestation de soumission CNPS.

** NB : Toutes les pièces fiscales devront être datées de moins de trois mois.*

Pour le Dossier Technique, les documents ci-dessous doivent être produits ***:***

a) Chaque Cabinet fournira :

- Un dossier de références techniques présentant les références d'au moins cinq (05) activités similaires réalisées au cours des cinq dernières années pour les Etablissements Publics Administratifs ou les Sociétés parapubliques, présentant : le projet, le commanditaire, le coût des prestations, les procès-verbaux de réceptions ou de recette.

- une note présentant l'organisation de l'équipe comportant diverses compétences : un expert en finance publique, un expert en système d'information, un expert en comptabilité et deux auditeurs seniors et les moyens logistiques à disposition (moyens matériels, etc.)

b) l'expert-comptable agréé fournira :

- un curriculum vitae signé et daté;

- Une copie certifiée conforme du diplôme ;

- Une attestation de présentation de l'original du diplôme ;

- une attestation d'inscription aux ordres professionnels.

c) Les autres experts et personnels de l'équipe fourniront :

- un curriculum vitae daté et signé;

- Une copie certifiée conforme des diplômes ;

- Une attestation de présentation de l'original des diplômes.

Critères d'évaluation du Dossier technique

Critères d'évaluation	*Répartition*	*Points*	
		Nombre	*Sous total*
Références du Cabinet	*Expérience dans les prestations similaires (5 projets et 5 pts par projet)*	*25 pts*	*50 pts*
	Expérience du Chef de mission (au moins 5 ans pour ce type d'activité)	*5pts*	
	Diversification des compétences au sein du cabinet (05 spécialisations et 4 pts par spécialisation)	*20pts*	
Compétence et capacité du personnel présenté par le Cabinet	*Formation spécifique adéquate des experts par rapport à la mission 3 pts par expert*	*15 pts*	*35 pts*
	Diplôme certifié conforme par une autorité+ CV (1. pt par p.a bien présenté)	*05 pts*	
	Adéquation des références des experts avec la mission (03 références)	*15 pts*	
Moyens logistiques	*Mobiliers de bureaux (matériels informatiques et autres)*	*5 pts*	*5 pts*
Présentation du Dossier	*Respect de l'ordre d'apparition des critères d'évaluation*	*5 pts*	*10 pts*
	Insertion du sommaire	*3pts*	
	Présentation générale de l'offre	*2 pts*	
TOTAL			*100 pts*

Durée de la mission

La période de la mission est sur trois (03) ans et d'une durée de 30 jours à la fin de chaque trimestre de l'année. Des ordres de service seront notifiés par l'Ingénieur du Marché à la fin de chaque période. Les rapports provisoires seront produits et validés dans les trente-cinq (35) jours suivant le trimestre et le rapport final devra intervenir dans les quarante jours au maximum.

8. Critères d'évaluation

5.1 critères éliminatoires :

a) Dossier administratif incomplet ;

b) Note technique inférieure à 70% ;

c) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

d) Présence du CV d'un même expert dans plusieurs dossiers ;

e) Absence de l'inscription à l'ONECCA.

5.2 Critères essentiels :

a) Présentation générale de l'offre ;

b) Références du Cabinet pour des missions similaires ;

c) Références du personnel clé ;

d) Composition de l'équipe ;

e) Moyens logistiques.

9. Renseignements Complémentaires

DIRECTION GENERALE DU FEICOM

Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et des Approvisionnements)

Quartier Mimboman

BP 718 Yaoundé, FEICOM 318, Rue 4561, Mimboman YDE 4ème

Cameroun .

Tel (237) 222 23 51 64 (237) 222 22 27 28- Fax (237) 222 23 17 59

10. Evaluation et publication des resultats

N/A

YAOUNDE le 17 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Camille Philippe

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

COMMUNIQUE N° 00105 /MINADER/SG/DDA/PPDMVCC/UAF DU 08 NOV 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L' APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTE EN PROCEDURE D'URGENCE N°00002/AONR/MINADER- PPDMVCC/CIPM-FODECC/2017 DU 21 JUILLET 2017 RELATIF A L'EVALUATION A MI PARCOURS DU PROJET D'APPUI A LA PRODUCTION ET A LA DIFFUSION DU MATERIEL VEGETAL CACAO/CAFE (PPDMVCC PHASE II)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL,

Communique :

Le soumissionnaire GENEX est attributaire du marché dans le cadre de l'Appel d'Offres National Restreinte en procédure d'urgence N°00002/AONR/MINADER- PPDMVCC/CIPM-FODECC/2017 du 21 juillet 2017 relatif à l'évaluation à mi-parcours du Projet d'appui à la Production et à la Diffusion du Matériel Végétal Cacao/Café (PPDMVCC PHASE II) pour les montant et délai ci-après :

Description de la Prestation	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
l'évaluation à mi-parcours du Projet d'appui à la Production et à la Diffusion du Matériel Végétal Cacao/Café (PPDMVCC PHASE II)	**53 906 963** (Cinquante-trois millions neuf cent six mille neuf cent soixante-trois)	90 jours

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Coordination Nationale du PPDMVCC, sise à côté de la maison du combattant à Nlongkak, Yaoundé, dans un délai de (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité contractant se réserve le droit d'annuler l'attribution.

YAOUNDE le 8 Novembre 2017

Le MINISTRE

EYEBE AYISSI Henri

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N° 03 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 93/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 29 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DE LA FOURNITURE DES MATERIAUX (POUZZOLANE, STERILE, CONCASSES, EMULSIONS ET MATERIAUX BITUMINEUX) A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala communique les modifications suivantes :

1- **Au niveau de la clause 4.6.1 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres relatifs aux critères d'évaluation,**

Au lieu de :

« 1. Volume 1 : Dossier administratif

Le « volume 1 » comprendra les documents administratifs suivant (originaux ou copies certifiées conformes à l'original, datées de moins de trois mois et valables pour l'exercice en cours). Les pièces administratives doivent être en cours de validité à la date d'ouverture des offres.

Pour le présent Appel d'Offres National, elles comprendront notamment :

1. *a. La déclaration d'intention de soumissionner, signée et timbrée à mille deux cents Francs CFA (1 600 F CFA) ; un timbre fiscal et un timbre communal ;*
2. *b. L'accord de groupement ;*
3. *c. Le pouvoir de signature, le cas échéant ;*
4. *d. Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Grande Instance ou par la Chambre d'Industrie et du Commerce du lieu de résidence du soumissionnaire en cours de validité ;*
5. *e. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances en cours de validité ;*
6. *f. La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres ;*
7. *g. La caution de soumission (suivant modèle joint) dont le montant est indiquée dans l'avis Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres ;*
8. *h. Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP en cours de validité ;*
9. *i. Un Certificat de visite des sites délivré par le Directeur de l'Entretien des Infrastructures Routières, des Réseaux et de la Mobilité de la CUD ;*
10. *j. Une attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse en cours de validité ;*
11. *k. Une attestation de non redevance et d'imposition signée du Directeur des Impôts ou son représentant certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours, datant de moins d'un(01) mois ;*
12. *l. Les copies certifiées conformes du titre de patente et de la carte de contribuable en cours de validité ;*
13. *m. La copie conforme du titre registre de commerce et de crédit immobilier ;*
14. *n. Le cahier des clauses administratives Particulières(CCAP) rempli et paraphé à toutes les pages ;*
15. *o. Les termes de référence(TDR) paraphé à toutes les pages »,*

Lire :

« 1. Volume 1 : Dossier administratif

Le « volume 1 » comprendra les documents administratifs suivant, en originaux ou en copies certifiées conformes à l'original, datant de moins de trois mois et valables pour l'exercice en cours. Les pièces administratives doivent être en cours de validité à la date d'ouverture des offres.

Pour le présent Appel d'Offres National, elles comprendront notamment :

1. La déclaration d'intention de soumissionner, signée, datée et timbrée à mille six cents Francs CFA (1 600 F CFA) ;
2. L'accord de groupement, le cas échéant ;
3. Le pouvoir de signature, le cas échéant ;
4. Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal d'Instance du lieu de résidence du soumissionnaire ;
5. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ;
6. La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres d'un montant de **50 000 FCFA** ;
7. La caution de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de **cinq cent quarante mille (540 000) francs CFA** et d'une durée de validité de quatre (04) mois, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ;
8. Une attestation de non-exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
9. Une attestation pour soumission délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse ;
10. Une attestation de non-redevance délivrée par les services des impôts du Cameroun certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours, datant de moins d'un(01) mois ;
11. Une copie certifiée conformes de la carte de contribuable ;
12. Une copie du registre de commerce et de crédit immobilier ;
13. La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un chantier au cours des trois (03) dernières années ;
14. Le cahier des clauses administratives Particulières(CCAP) paraphé à toutes les pages ;
15. Les termes de référence(TDR) paraphé à toutes les pages ».

DOUALA le 17 Novembre 2017

2- Le dépôt des offres initialement prévue le 15 Novembre 2017 est reporté au **22 Novembre 2017 à 12 heures précises**, heure locale

Le DIRECTEUR GENERAL PAR INTERIM

NTONE NTONE DR. Fritz

Le reste sans changement.

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N° 00048/C/MINEPIA/SG/DAG/2017 DU 13 NOVEMBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, PASSÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE, N° 0021/AONO/MINEPIA/CMPM/2017 DU 18 SEPTEMBRE 2017 EN VUE DE L'ACQUISITION DES SEMENCES ANIMALES ET GÉNITEURS AU MINISTÈRE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales communique :
Par Décision n° 00666/D/MINEPIA/SG/DAG/2017 du 13 novembre 2017, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation sus citée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Ets Le Sahel BP : 64 Ngaoundéré	Quarante-quatre millions cinq cent quarante-six mille trois cent quatorze (44 546 314)	Station d'Elevage de Lougguere (Département du Mayo-Louti, Région du Nord)	Quarante-cinq (45) jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription de la lettre-commande correspondante./-

YAOUNDE le 13 Novembre 2017

Le MINISTRE

DR TAIGA

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA SANAGA MARITIME

COMMUNIQUE N°55/C/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/2017 DU 15/11/2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°12/DC/PR/MINMAP /DRLT/DDSM/SPM /BAM/CPDM/2017 DU 24 OCTOBRE 2017 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE A LA MAIRIE DE NGAMBE, ARRONDISSEMENT DE NGAMBE. DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REG ION DU LITTORAL. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAMBE FINANCEMENT BUDGET DU FEICOM EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, Autorité Contractante communique:

Par décision N°50/D/PR/MINMAP/DRLT/DDSM du 15 Novembre 2017, la Lettre Commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci après:

N° **lot**	**Attributaire**	**Montant (TTC)**	**Délai d'exécution**
Unique	CAMI (Cameroon Motors Industries) ; B.P : CAMI Douala ; TEL: 233 39 80 56/233 39 06 96	25 000 000 Francs CFA	Trente (30) jours

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant publication du présent Communiqué à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime pour l'établissement de la Lettre-Commande y relative.

EDEA le 15 Novembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

WAMBA Pierre

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

COMMUNIQUE N° 00105 /MINADER/SG/DDA/PPDMVCC/UAF DU 08 NOV 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L' APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTE EN PROCEDURE D'URGENCE N°00002/AONR/MINADER- PPDMVCC/CIPM-FODECC/2017 DU 21 JUILLET 2017 RELATIF A L'EVALUATION A MI PARCOURS DU PROJET D'APPUI A LA PRODUCTION ET A LA DIFFUSION DU MATERIEL VEGETAL CACAO/CAFE (PPDMVCC PHASE II)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL,

Communique :

Le soumissionnaire GENEX est attributaire du marché dans le cadre de l'Appel d'Offres National Restreinte en procédure d'urgence N°00002/AONR/MINADER- PPDMVCC/CIPM-FODECC/2017 du 21 juillet 2017 relatif à l'évaluation à mi-parcours du Projet d'appui à la Production et à la Diffusion du Matériel Végétal Cacao/Café (PPDMVCC PHASE II) pour les montant et délai ci-après :

Description de la Prestation	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
l'évaluation à mi-parcours du Projet d'appui à la Production et à la Diffusion du Matériel Végétal Cacao/Café (PPDMVCC PHASE II)	**53 906 963** (Cinquante-trois millions neuf cent six mille neuf cent soixante-trois)	90 jours

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Coordination Nationale du PPDMVCC, sise à côté de la maison du combattant à Nlongkak, Yaoundé, dans un délai de (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité contractant se réserve le droit d'annuler l'attribution.

YAOUNDE le 8 Novembre 2017

Le MINISTRE

EYEBE AYISSI Henri

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N° 03 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 93/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 29 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DE LA FOURNITURE DES MATERIAUX (POUZZOLANE, STERILE, CONCASSES, EMULSIONS ET MATERIAUX BITUMINEUX) A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala communique les modifications suivantes :

1- **Au niveau de la clause 4.6.1 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres relatifs aux critères d'évaluation,**

Au lieu de :

« 1. Volume 1 : Dossier administratif

Le « volume 1 » comprendra les documents administratifs suivant (originaux ou copies certifiées conformes à l'original, datées de moins de trois mois et valables pour l'exercice en cours). Les pièces administratives doivent être en cours de validité à la date d'ouverture des offres.

Pour le présent Appel d'Offres National, elles comprendront notamment :

1. *a. La déclaration d'intention de soumissionner, signée et timbrée à mille deux cents Francs CFA (1 600 F CFA) ; un timbre fiscal et un timbre communal ;*
2. *b. L'accord de groupement ;*
3. *c. Le pouvoir de signature, le cas échéant ;*
4. *d. Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Grande Instance ou par la Chambre d'Industrie et du Commerce du lieu de résidence du soumissionnaire en cours de validité ;*
5. *e. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances en cours de validité ;*
6. *f. La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres ;*
7. *g. La caution de soumission (suivant modèle joint) dont le montant est indiquée dans l'avis Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres ;*
8. *h. Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP en cours de validité ;*
9. *i. Un Certificat de visite des sites délivré par le Directeur de l'Entretien des Infrastructures Routières, des Réseaux et de la Mobilité de la CUD ;*
10. *j. Une attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse en cours de validité ;*
11. *k. Une attestation de non redevance et d'imposition signée du Directeur des Impôts ou son représentant certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours, datant de moins d'un(01) mois ;*
12. *l. Les copies certifiées conformes du titre de patente et de la carte de contribuable en cours de validité ;*
13. *m. La copie conforme du titre registre de commerce et de crédit immobilier ;*
14. *n. Le cahier des clauses administratives Particulières(CCAP) rempli et paraphé à toutes les pages ;*
15. *o. Les termes de référence(TDR) paraphé à toutes les pages »,*

Lire :

« 1. Volume 1 : Dossier administratif

Le « volume 1 » comprendra les documents administratifs suivant, en originaux ou en copies certifiées conformes à l'original, datant de moins de trois mois et valables pour l'exercice en cours. Les pièces administratives doivent être en cours de validité à la date d'ouverture des offres.

Pour le présent Appel d'Offres National, elles comprendront notamment :

1. La déclaration d'intention de soumissionner, signée, datée et timbrée à mille six cents Francs CFA (1 600 F CFA) ;
2. L'accord de groupement, le cas échéant ;
3. Le pouvoir de signature, le cas échéant ;
4. Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal d'Instance du lieu de résidence du soumissionnaire ;
5. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ;
6. La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres d'un montant de **50 000 FCFA** ;
7. La caution de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de **cinq cent quarante mille (540 000) francs CFA** et d'une durée de validité de quatre (04) mois, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ;
8. Une attestation de non-exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
9. Une attestation pour soumission délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse ;
10. Une attestation de non-redevance délivrée par les services des impôts du Cameroun certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours, datant de moins d'un(01) mois ;
11. Une copie certifiée conformes de la carte de contribuable ;
12. Une copie du registre de commerce et de crédit immobilier ;
13. La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un chantier au cours des trois (03) dernières années ;
14. Le cahier des clauses administratives Particulières(CCAP) paraphé à toutes les pages ;
15. Les termes de référence(TDR) paraphé à toutes les pages ».

DOUALA le 17 Novembre 2017

2- Le dépôt des offres initialement prévue le 15 Novembre 2017 est reporté au **22 Novembre 2017 à 12 heures précises**, heure locale

Le DIRECTEUR GENERAL PAR INTERIM

NTONE NTONE DR. Fritz

Le reste sans changement.

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU NORD OUEST

DECISION N°051/D/MINMAP/RDNW/SMAS/2017 27 OCT 2017BEARING ON THE AWARD OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 039/ONIT/RDMINMAWNWRTB/2017 OF 02/10/2017 FOR THE CONTROL OF THE REHABILITATION OF THE ROAD MBENGWI - WIDIKUM (MPENG - EFANG - AKANUNKU - ATONG - EMUA - EKOH)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

THE REGIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS

MINDFUL OF: the Constitution:

MINDFUL OF: Decree N° 2004/275of 24 September 2004 on the Public Contracts Codes

MINDFUL OF: Decree N° 2011/408 of09 December 2011 organizing the Government;

MINDFUL OF: Decree N° 2011/410 of 09 December 2011 organizing the Government;

MINDFUL OF: Decree N° 2012/074 of 08 March 2012 creating, organizing and functioning of the Tenders Board of Public Contracts, and modifying and completing by Decree No 2013/271 of 05August 2013;

MINDFUL OF: Decree N° 2012/075 of 08 March 2012 modifying and completing certain disposition of Decree No 2001/048 of 23 February 2001 creating, organizing and functioning of the Public Contracts Regulatory Agency;

MINDFUL OF: Decree N° 2012/076 of 08 March 2012 organizing the Ministry of Public Contracts;

MINDFUL OF: Circular N° 004/CAB/PM of 30 December2005 in relation to the application of the Public Contracts Code;

MINDFUL OF: Decree N° 2011/412 of 09 December 2011 reorganising the Presidency of the Republic;

MINDFUL OF: Circular N° 001/CAB/PR of 19 June 2012 in relation to the award and control of Public Contracts;

MINDFUL OF: Circular N' 001/C/MINFI of 28 DECEMBER 2016.on the instructions relative to the Execution, follow up and control of the execution of the budget of the State, public establishments. Administrative, Decentralized territorial Establishments and other Financed Organizations for the 2017 Financial year;

CONSIDERING: Open National Invitation to Tender No 039/ONIT/ RDMINMAP/NWRTB of 02/10/2017 for the control of the rehabilitation of the road Mbengwi - Widikum (Mpeng - Efang - Akanunku - Atong - Emua - Ekoh);

CONSIDERING; The Award proposal by the Regional Tenders' Board

DECIDES

Article 1: That, the Jobbing Order to carry outthe control of the rehabilitation of the road Mbengwi - Widikum (Mpeng-Efang - Akanunku - Atong - Emua - Ekoh) following the Open National Invitation to Tender mentioned above is awarded to the enterprise herein mentioned below, as follows:

N°	HOLDER	LOTS	DURATION	AMOUNT FCFATTC
1	UNIVERSAL CONSULT Ltd	UNIQUE	Four (04) Months	11 987,606 FCFATTC

Article 2: This Decision shall be registered and published where ever need be

BAMENDA le 27 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

BANG JOSEPH EWUNSOH

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DECISION N° 00666/D/MINEPIA/SG/DAG/2017 DU 13 NOVEMBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, PASSÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE, N° 0021/AONO/MINEPIA/CMPM/2017 DU 18 SEPTEMBRE 2017 EN VUE DE L'ACQUISITION DES SEMENCES ANIMALES ET GÉNITEURS AU MINISTÈRE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,
Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 2016/018 du 14 décembre 2016 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2017;
Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des marchés publics ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics,
modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;
Vu le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales ;
Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marches publics ;
Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du code des marchés publics ;
Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution
du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités

Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour
l'Exercice 2017.
Considérant le dossier d'appel d'offres national ouvert, passé en procédure d'urgence, n°0021/AONO/MINEPIA/CMPM/2017 du 18 septembre 2017 en vue de l'acquisition des semences animales et géniteurs au Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales.

DECIDE :

Article 1er : L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Ets Le Sahel BP : 64 Ngaoundéré	Quarante-quatre millions cinq cent quarante-six mille trois cent quatorze (44 546 314)	Station d'Elevage de Lougguere (Département du Mayo-Louti, Région du Nord)	Quarante-cinq (45) jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 13 Novembre 2017

Le MINISTRE

DR TAIGA

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU NORD OUEST

DECISION N°053/MINMAP/RDNW/SMI/2017 BEARING ON THE AWARD OF OPEN NATIONAL INVITATION TOTENDER BY EMERGENCY PROCEDURE NQ 41/ONIT/MINMAP/RDNW/NWRTB/2017 OF 10/10/2017 FOR THEREHABILITATION OF GHEIDZE-UPKWA ROAD IN WUM SUB-DIVISION, MENCHUM DIVISION, NORTH-WESTREGION

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

THE REGIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS

MINDFUL OF: the Constitution:

MINDFUL OF: Decree N° 2004/275of 24 September 2004 on the Public Contracts Codes

MINDFUL OF: Decree N° 2011/408 of 09 December 2011 organizing the Government;

MINDFUL OF: Decree N° 2011/410 of 09 December 2011 organizing the Government;

MINDFUL OF: Decree N° 2012/074 of 08 March 2012 creating, organizing and functioning of the Tenders Board of Public Contracts, and modifying and completing by Decree No 2013/271 of 05August 2013;

MINDFUL OF: Decree N° 2012/075 of 08 March 2012 modifying and completing certain disposition of Decree No 2001/048 of 23 February 2001 creating, organizing and functioning of the Public Contracts Regulatory Agency;

MINDFUL OF: Decree N° 2012/076 of 08 March 2012 organizing the Ministry of Public Contracts;

MINDFUL OF: Circular N° 004/CAB/PM of 30 December2005 in relation to the application of the Public Contracts Code;

MINDFUL OF: Decree N° 2011/412 of 09 December 2011 reorganising the Presidency of the Republic;

MINDFUL OF: Circular N° 001/CAB/PR of 19 June 2012 in relation to the award and control of Public Contracts;

MINDFUL OF: Circular N' 001/C/MINFI of 28 DECEMBER 2016.on the instructions relative to the Execution, follow up and control of the execution of the budget of the State, public establishments. Administrative, Decentralized territorial Establishments and other Financed Organizations for the 2017 Financial year;

CONSIDERING: OPEN NATIONALINVITATIONTO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE N°41/ONIT/MINMAP/RDNW/NWRTB/2017 OF 10/10/2017

CONSIDERING; The Award proposal by the Regional Tenders' Board

DECIDES

Article 1: That. the Contract to carryout THE REHABILITATION OF GHEIDZE-UPKWA ROAD IN WUM SUB-DIVISION, MENCHUM DIVISION, NORTH-WEST REGION following the invitation to tender mentioned above is awarded to the enterprise herein mentioned below, as follows:

N°	HOLDER	LOTS	DURATION	AMOUNT FCFATTC
1	ETS SUCCESS	UNIQUE	SIX (06)MONTHS) Months	97 488 068 FCFA

Article 2: This Decision shall be registered and published where ever need be

GRASSFIELD PARTICIPATORY AND DECENTRALISED RURAL DEVELOPMENT PROJECT

DECISION N°.45 /GP-DERUDEP LL/PC/B/02/01 BEARING THE AWARD OF CONTRACT FOLLOWING INVITATION TO NATIONAL COMPETITIVE BIDDING TENDER NO.: 036/2017/NCB/STB/ GRASSFIELD II OF 31/07/2017 FOR THE CONSTRUCTION OF CLASSROOMS IN WIDIKUMPRODUCTION BASIN

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

THE PROJECT COORDINATOR

-Mindful of the constitution of the Republic of Cameroon;

-Mindful of law No. 2007/806 of 26/12/2007 bearing on the finance regime of Cameroon;

- Mindful of the Loan/Grant Agreement No. 2100150030193/2100155026167 dated 16/12/2013 respectively between the African Development Bank and the Government of Cameroon for the financing of the Grassfield Support Project for Rural infrastructures and Participatory Development(GP-DERUDEP II);

-Mindful of Decision No. 0908/MINADER/CAB of 12TH September 2013 creating the Project Management Unit of GP-DERUDEP II;

-Mindful of Decision No. 0909/MINADER/GAB of 12TH September 2013 appointing the Project Management team of GP-DERUDEP 11 with Mr Muluh Gregory Nguh as Project Coordinator of Grassfield II Project.

- Mindful of Circular No. 04/001/MINEFlB of 08/01/2004 bearing on instruction relating to the execution of the state budget and subsidized corporations;

-Considering the Open national invitation of to tender No: 036/2017/NCB/STB/ GRASSFIELD II of 31/07/2017 for the construction Classrooms in Widikum production basin.

-Considering the necessity of service;

DECIDES as follows:

Article 1: The contracts for the construction Classrooms in Widikum production basin

following the recommendation of the Special Tenders Board have been awarded as follows:

Lot	Subject	Contractor	Evaluated price exclusive taxes	Duration

Lot 2	Construction of 02 blocks of 03 Classrooms, Administrative block, VIP toilet and Water points including hand washing facilities (Akanunku, GS Emua) and One Story Building Classroom block of 8 classrooms, and a VIP Latrine (GTHS Widikum Centre) in Widikum Council, Widikum Production Basin	**ACHO VENTURES** **Tel.: 677 67 42 18**	**206,334,798**	**6** **Months**

Article 2; The Contract Award Expert of GP-DERUDEP II is charged with the

responsibility of informing the concerned

Article 3: This decision is issued to serve the purpose it deserves

BAMENDA le 16 Octobre 2017

Le COORDONNATEUR

MULUH GREGORY NGUH

GRASSFIELD PARTICIPATORY AND DECENTRALISED RURAL DEVELOPMENT PROJECT

DECISION NO. 46/GP-DERUDEP II/PC/B/02/01 BEARING THE AWARD OF CONTRACT FOLLOWING INVITATION TO NATIONAL COMPETITIVE BIDDING TENDER NO.: 035/2017/NCB/STB/GRASSFIELD II OF 31/07/2017 FOR THE CONSTRUCTION OF 07 POTATO WAREHOUSES IN SANTA/TUBAH PRODUCTION BASINS

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

THE PROJECT COORDINATOR

- Mindful of the constitution of the Republic of Cameroon;

- Mindful of law No. 2007/806 of 26/12/2007 bearing on the finance regime of Cameroon;

- Mindful of the Loan/Grant Agreement No. 2100150030193/2100155026167 dated 16/12/2013 respectively between the African Development Bank and the Government of Cameroon for the financing of the Grassfield Support Project for Rural Infrastructures and Participatory Development{GP-DERUDEP II);

- Mindful of Decision No. 0908/MINADER/CAB of 12th September 2013 creating the Project Management Unit of GP-DERUDEP II;

- Mindful of Decision No. 0909/MINADER/CAB of 12th September 2013 appointing the Project Management team of GP-DERUDEP II with Mr Muluh Gregory Nguh as Project Coordinator of Grassfield II Project.

-Mindful of Circular No. 04/001/MINEFIB of 08/01/2004 bearing on Instruction relating to the execution of the state budget and subsidized corporations;

-Considering the Open national invitation of to tender No: 035/2017/NCB/STB/ GRASSFIELD II of 31/07/2017 for the construction of 07 potato warehouses in Santa/Tubah production basins.

-Considering the necessity of service;

DECIDES as follows:

Article 1: The contracts for the construction of 07 potato warehouses in Santa/Tubah production basins following the recommendation of the Special Tenders Board have been awarded as follows:

Lot	Subject	Contractor	Evaluated price exclusive taxes	Duration
Lot 1	**Construction of 07 potato warehouses in Santa/Tubah production basin**	**ETS CIMARA P.O. Box 230 Bamenda Tel:661 136 577/677 890900**	**102,882,640**	**6 Months**

Article 2: The Contract Award Expert of GP-DERUDEP II Is charged with the responsibility of informing the concerned

Article 3: This decision is issued to serve the purpose it deserves

BAMENDA le 16 Octobre 2017

Le COORDONNATEUR

MULUH GREGORY NGUH

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU NORD OUEST

DECISION 054/MINMAP/RDNW/SMI/2017 BEARING ON THE AWARD OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE N° 42/ONIT/MINMAP/RDNW/NWRTB/2017 OF 10/10/2017 FOR THE CONSTRUCTIONOFABRIDGEOVER RIVER MOUGHO IN UPKWA, WUM SUB-DIVISION, MENCHUM DIVISION,NORTH-WEST REGION.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

THE REGIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS

MINDFUL OF: the Constitution:

MINDFUL OF: Decree N° 2004/275of 24 September 2004 on the Public Contracts Codes

MINDFUL OF: Decree N° 2011/408 of09 December 2011 organizing the Government;

MINDFUL OF: Decree N° 2011/410 of 09 December 2011 organizing the Government;

MINDFUL OF: Decree N° 2012/074 of 08 March 2012 creating, organizing and functioning of the Tenders Board of Public Contracts, and modifying and completing by Decree No 2013/271 of 05August 2013;

MINDFUL OF: Decree N° 2012/075 of 08 March 2012 modifying and completing certain disposition of Decree No 2001/048 of 23 February 2001 creating, organizing and functioning of the Public Contracts Regulatory Agency;

MINDFUL OF: Decree N° 2012/076 of 08 March 2012 organizing the Ministry of Public Contracts;

MINDFUL OF: Circular N° 004/CAB/PM of 30 December2005 in relation to the application of the Public Contracts Code;

MINDFUL OF: Decree N° 2011/412 of 09 December 2011 reorganising the Presidency of the Republic;

MINDFUL OF: Circular N° 001/CAB/PR of 19 June 2012 in relation to the award and control of Public Contracts;

MINDFUL OF: Circular N' 001/C/MINFI of 28 DECEMBER 2016.on the instructions relative to the Execution, follow up and control of the execution of the budget of the State, public establishments. Administrative, Decentralized territorial Establishments and other Financed Organizations for the 2017 Financial year;

CONSIDERING:G:0PENNATIONAL INVITATION TOTENDERBYEMERGENCY PROCEDURE 42/ONIT/MINMAP/RDNW/NWRTB/2017 OF 10/10/2017

CONSIDERING; The Award proposal by the Regional Tenders' Board

DECIDES

Article 1: That, the Jobbing Order to carry out THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE OVER RIVER MOUGHO IN UPKWA, WUM SUB-DIVISION, MENCHUM DIVISION, NORTH-WEST REGION., following the invitation totender mentioned above is awarded to the enterprise herein mentioned below, as follows

N°	HOLDER	LOTS	DURATION	AMOUNT FCFATTC
1	EXECUTIVE DREAM	UNIQUE	SIX (06)MONTHS	98 850 019FCFA

Article 2: This Decision shall be registered and published where ever need be

CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

DECISION N°2231 /2017/DG/DAG/SDPA DU 2 NOV 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRES-COMMANDES POUR LA FOURNITYRE D'OBJETS PUBLICITAIRES AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN, AUTORITE CONTRACTANTE

Vu la constitution

Vu la loi n° 99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°77/140 du 13 mai 1977 portant création et organisation du CFC, modifié et complété par le Décret n° 81/236 du 17 juin 1981 ;

Vu le Décret n°201 2/084 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur MISSI Jean-Paul ? Marie au poste de Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun ;

Vu le Décret d 2012/085 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur TJONOG Jean?Calvin au poste de Directeur Général Adjoint du Crédit Foncier du Cameroun ;

Vu l'avis d'appel d'offres n°03/AONO/CFC/CIPM/2017 du 06/09/2017 pour la fourniture d'objets publicitaires au Crédit Foncier du Cameroun ;

DECIDE

Article Ier: Les lettres-commandes consécutives à l'appel d'offres n°03/AONO/CFC/CIPM/2017 du 06/09/2017 sont attribuées ainsi qu'il suit :

- Lotl : **ETS GALMA** au montant **TTC 49 429 125** (Quarante-neuf millions quatre cent vingt-neuf mille cent vingt-cinq) Francs CFA pour un délai de dix-huit (18) jours ;
- Lot 2 : Infructueux ;
- Lot 3 : **ETS CRISTAL PLUS** au montant **TTC 12 580 875** (Douze millions cinq cent quatre-vingt mille huit cent soixante-quinze) Francs CFA pour un délai de quinze (15) jours

Article 2 : Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer les retirer sous quinzaine. Passé ce délai, elles seront détruites.

Article 3 : Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application de la présente décision qui sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA SANAGA MARITIME

DECISION N°50/D/PR/MINMAP/DRLT/DDSM DU 15/11/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE — COMMANDE PASSÉE APRÈS AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°12/DC/PR/MINMAP/DRLT/DDSMJSPM /BAM/CPD1VI/2017 DU 24 OCTOBRE 2017 POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE À LA MAIRIE DE NGAMBE, ARRONDISSEMENT DE NGAMBE, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAMBE FINANCEMENT :BUDGET DU FEICOM EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE LA SANAGA MARITIME

Autorité contractante

Vu la constitution ;

Vu Le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ; Vu Le Décret N° 2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement; Vu le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ; Vu le Décret n° 2011/412 du 09 Décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu Le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics et complété par le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013;

Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;

Vu L'arrêté N°0222/CAB/PR du 08 Mai 2015 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution de marchés publics ;

Vu La décision N°0011/D/MINMAP/SG/DAJ du 18 février 2013 portant nomination des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu La décision N°0016/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics modifiée par la Décision N°0559/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 Octobre 2015;

Vu le procès-verbal de la session du 14 Novembre 2017 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Sanaga Maritime ;

Vu l'Avis de Demande de Cotation sus mentionnée;

DECIDE —

Article 1er: En application des dispositions de **l'article 33** du Décret N°2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics, la Lettre Commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci après:

N° **lot**	**Attributaire**	**Montant (TTC)**	**Délai d'exécution**
Unique	**CAMI** (Cameroon Motors Industries) ; **B.P :** 1217 Douala ; TEL: 233 39 80 56/233 39 06 96	25 000 000 Francs CFA	Trente (30) jours

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-.

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU NORD OUEST

DECISION N°052/MINMAP/RDNW/SMAS/BMA/2017 BEARING ON THE CANCELLATION OF AWARD DECISION N° 037/MINMAP/RDNW/SMAS/2017 OF 11/08/2017 RELATING TO OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 030/ONIT/RDMINMAP/NWRTB/2017 OF 10/07/2017 FOR THE CONTROL OF THE CONSTRUCTION WORKS OF BALI COURTHOUSE IN MEZAM DIVISION, IN THE NORTH WEST REGION OF CAMEROON (PHASE I).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

THE REGIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS

MINDFUL OF; The Constitution;

MINDFUL OF: Decree N° 2011/412 of 09 December 2011 reorganising the Presidency of the Republic;

MINDFUL OF: Decree N° 2011/408 of 09 December 2011 organizing the Government;

MINDFUL OF: Decree N° 2012/075 of 08 March 2012 organizing the Ministry of Public Contracts;

MINDFUL OF: Decree N° 2012/075 of 08 March 2012 creating, organizing and functioning of the Tenders Board of Public Contracts;

MINDFUL OF: Decree N° 2004/275 of 24 September 2004 on the Public Contracts Codes;

MINDFULOF: Circular N° 004/CAB/PM of 30 December 2005 in relation to the application of the Public Contracts Code;

MINDFUL OF: Circular N° 001/CAB/PR of 19 June 2012 in relation to the award and control of Public Contracts;

CONSIDERING: Arrete No. 0175/CAB/PR of 02 April 2015 bearing on the appointment of Mr. BANG Joseph EWUNSOH as the Regional Delegate of Public Contracts for the North West,

CONSIDERING: Open National Invitation to Tender N° 030/ONIT/RDMINMAP/NWRTB/2017 of 10/07/2017 for the control of the construction works of Bali courthouse in Mezam Division, in the North West Region of Cameroon (Phase I).

CONSIDERING: Ministerial Letter **N° 005925/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA3 of 21/08/2017** signed by the Minister of Public Contracts awarding the said contract to BET integrated Engineering Associates, B.P 720 Bamenda for a contract amount of Sixty Million (60.000.000) francs CFA by Mutual Agreement;

HEREBY DECIDES AS FOLLOWS:

1) That **Award Decision N° 037/MINMA/RDNW/SMAS/2017 of 11/08/2017** Bearing on the award of the Jobbing Order relating to Open National Invitation to Tender N° 030/ONIT/RDMINMAP/NWRTB/2017 of 10/07/2017 for the control of the construction works of Bali courthouse in Mezam Division, in the North West Region of Cameroon (Phase I) awarded to **INTEGRATED ENGINEERING ASSOCIATES (IEA) LTD** is hereby **cancelled;**

2) That the said Award Decision has been cancelled following Ministerial letter N° 005925/L/M1NMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA3 of 21/08/2017 signed by the Minister of Public Contracts awarding the same contract to the same company by Mutual Agreement;

3)That INTEGRATED ENGINEERING ASSOCIATES (IEA) LTD shall not be applied the consequences of termination of an award procedure as stated by law because it has not defaulted the award procedure in any way;

4) This Decision shall be registered and published where ever need be. /-

BAMENDA le 31 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

BANG JOSEPH EWUNSOH

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

ADDITIF N°002/17/AD/DG/DAF/CSBAG/CEN/YDE SUITE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 007/AONO/CEN/CPM/2017, DU 16 SEPTEMBRE 2017, LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN BLOC DE DEUX CHAMBRES FROIDES DONT UNE POSITIVE ET UNE NEGATIVE ET A L'AMENAGEMENT D'UN LOCAL ATTENANT, A LA CENAME (LOT UNIQUE) FINANCEMENT : BUDGDET D'INVESTISSEMENT DE LA CENAME, EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Remises des offres**

Au lieu de ...

Les offres rédigées en français ou en anglais, en six (06) exemplaires *(dont un original et cinq copies marquées comme telles)* , seront déposées contre récépissé au Secrétariat du Directeur Général de la **CENAME, Tél. : 222 232920 / 222 232922, 222 232925 Fax : 222 232923, au plus tard le lundi 20 novembre 2017 à 10 heures** et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 007/AONO/CEN/CPM/2017, du 16 SEPTEMBRE 2017, LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN BLOC DE DEUX CHAMBRES FROIDES DONT UNE POSITIVE ET UNE NEGATIVE ET A L'AMENAGEMENT D'UN LOCAL ATTENANT, A LA CENAME (LOT UNIQUE)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

1	Remises des offres
	Lire plutot Les offres rédigées en français ou en anglais, en six (06) exemplaires *(dont un original et cinq copies marquées comme telles)* , seront déposées contre récépissé au Secrétariat du Directeur Général de la **CENAME, Tél. : 222 232920 / 222 232922, 222 232925 Fax : 222 232923, au plus tard le mercredi 06 décembre 2017 à 10 heures** et devront porter la mention : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 007/AONO/CEN/CPM/2017, du 16 SEPTEMBRE 2017, LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN BLOC DE DEUX CHAMBRES FROIDES DONT UNE POSITIVE ET UNE NEGATIVE ET A L'AMENAGEMENT D'UN LOCAL ATTENANT, A LA CENAME (LOT UNIQUE)** ***« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »***

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... Les offres seront ouvertes en une phase. L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et techniques aura lieu le **lundi 20 novembre 2017 à 11 heures** par la Commission de Passation des Marchés de la CENAME dans la salle des réunions de la CENAME. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre
	Lire plutot Les offres seront ouvertes en une phase. L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et techniques aura lieu **le mercredi 06 décembre 2017 à 11 heures** par la Commission de Passation des Marchés de la CENAME dans la salle des réunions de la CENAME. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

YAOUNDE le 16 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

VAILLAM Joseph

Formulaire d'Abonnement au e-JDM

Journal des Marchés Publics #

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ou Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Option d'Abonnement

☐	Annuel	49.000 FCFA TTC
☐	Semestriel	25.000 FCFA TTC
☐	Trimestriel	15.000 FCFA TTC
☐	Mensuel	10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET ET SIGNATURE ICI

Date :.....

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche
- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées
- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale
- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés
- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

www.armp.cm

e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile…
La meilleure information sur les Marchés Publics !

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics
6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 60 43 / 222 20 33 26
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
infos@armp.cm
www.armp.cm